

Procès-Verbal de la 3ème Commission Consultative des Étudiantes 2025-2026

Lundi 08 décembre 2025 à 17h30
Salle de séminaire 3, BH-08

Présent.e.x.s

Délégué.e.x.s BMed1 :

Divya Gaia Singaram, Julie Cavin

Délégué.e.x.s BMed2 :

Côme Marini, Victoria Gaide, Maximilian Hintermann, Gaël Jancloes

Délégué.e.x.s BMed3 :

Charlotte Mani, Shèdy Amraoui, Jonas de la Jara

Délégué.e.x.s MMed1 :

Sofiane Da Campo, Aurélien Gimmi, Yann Fedrigo

Délégué.e.x.s MMed2 :

Paul Jotterand, Célestine Bourg, Nicolas Chatton, Davide Morais Oliveira

Délégué.e.x.s MMed 3 :

Umut Tan Germeyan, Alizé Erard, Elisa Milcent-Fernandez

AEML :

Axel Gallaz, Secrétaire de la CCE, Secrétaire de l'AEML

Jeremy Grossrieder, Vice-Présidente de la CCE, Vice-Présidente de l'AEML

Ons Mhiri, Présidente de l'AEML

École de médecine :

Dr Marc Sohrmann, Vice-Directeur opérationnel de l'École de Médecine

Prof. Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine

Bureau de l'Enseignement :

M. Gérald Steiner, Responsable du Bureau de l'Enseignement

Unité de pédagogie médicale (UPMed) :

Dr Yusuke Takeuchi, Responsable de l'unité pédagogique médicale

Ordre du jour :

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de la CCE du 03 novembre 2025
- 3) Gestion des stages - *Professeur Bart*
- 4) E-mail aux volées - Ecole de Médecine et AEML
- 5) Tour de tables des déléguées, par ordre croissant
- 6) Divers

Résumé des décisions de la 3ème CCE

	Objet	Qui	Description	Décision(s)	Resp. suivi
1	Acceptation OJ	Mr Grossrieder	/	Accepté à l'unanimité	/
2	Acceptation PV de la CCE du 03.11.25	Mr Grossrieder	/	Accepté à l'unanimité	/
3	Gestion des stages	Pr. Bart	<p>Jusqu'à présent, la gestion des stages était assurée par le Pr. Hugli en collaboration avec le bureau de l'enseignement. À la suite de la demande du Pr. Hugli de se décharger de cette responsabilité, le Pr. Bart assure actuellement la transition, jusqu'à la nomination d'un.e successeur.e.x.s</p> <p>Il avait été décidé d'autoriser les étudiant.e.x.s à modifier un ou deux stages dans un délai d'un mois.</p> <p>Toutefois, face au nombre important de demandes et à la charge de travail conséquente que cela représente, le Pr. Bart a décidé d'envoyer un e-mail aux étudiant.e.x.s afin de les informer qu'aucun changement de places de stages ne serait désormais possible.</p>	À partir du 18 novembre, il ne sera plus possible de changer de place de stage, sauf en cas de force majeure.	Pr. Bart
4	E-mail aux volées	Dr. Sohrmann	<p>Aucun.e membre de la CCE n'a formulé de demande de modification concernant l'e-mail qui sera envoyé aux volées. Celui-ci sera donc cosigné par l'École de Médecine, l'AEML ainsi que par les délégué.e.x.s des six volées.</p> <p>Par ailleurs, il a été relevé que certain.e.x.s professeur.e.x.s de certains gymnases feraient la promotion de ce type de plateformes auprès de leurs étudiant.e.x.s.</p>	L'e-mail sera prochainement envoyé par le Dr. Sohrmann aux six volées. En parallèle, l'École de Médecine prendra contact avec M. Lionel Eperon afin de discuter de la situation dans les gymnases.	Dr. Sohrmann
5	Support de cours Bmed1	Délégué.e.x.s Bmed1	<p>Les étudiant.e.x.s ont exprimé des plaintes concernant l'absence d'accès aux supports de cours la veille des enseignements ex cathedra. En effet, certain.e.x.s professeur.e.x.s ne mettent leurs supports de cours à disposition que le matin même, ce qui ne permet pas aux étudiant.e.x.s de préparer les cours dans de bonnes conditions.</p>	Le Pr. Bart contactera le Pr. Cadas et le Pr. Puyal afin de trouver une solution.	Pr. Bart
6	Question-Réponse sur Moodle	Délégué.e.x.s Bmed1	<p>Il a été relevé que certain.e.x.s professeur.e.x.s n'ont toujours pas répondu aux questions posées sur la plateforme de questions-réponses Moodle, certaines datant d'environ un mois. Malgré un courriel envoyé par les délégué.e.x.s aux personnes concernées, aucun retour n'a encore été reçu de la part de certain.e.x.s enseignant.e.x.s.</p>	Le Dr. Sohrmann contactera les personnes concernées.	Dr. Sohrmann
7	AMBOSS	Délégué.e.x.s Bmed3	<p>Des étudiant.e.x.s ont exprimé le souhait d'étendre l'accès à la plateforme AMBOSS à d'autres volées que celle de MMed3.</p>	Le Dr Sohrmann a indiqué que cette extension ne lui paraît pas pertinente, AMBOSS étant une plateforme de révision qui ne correspond pas directement aux contenus enseignés à Lausanne. Son utilisation est dès lors jugée particulièrement adaptée à la préparation de l'examen fédéral, commun à l'ensemble de la Suisse. Par ailleurs, une extension de l'accès à d'autres volées engendrerait des coûts très élevés.	/

1) **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité.

2) **Acceptation du PV de la CCE du 03 novembre 2025**

Le procès verbal a été accepté à l'unanimité.

3) **Gestion des stages - *Professeur Bart***

Auparavant, le Pr. Bart était responsable de la gestion des stages de MMed3. Lorsqu'il a repris la direction de l'École de Médecine, cette tâche a été transférée au Pr. Hugli. La gestion des stages a toujours représenté un défi important : il s'agit d'une organisation lourde, nécessitant une coordination étroite avec Genève et Fribourg, les trois institutions travaillant sur un même catalogue de stages.

Dans le cadre de la réforme du master, une piste envisagée consiste à anticiper davantage l'organisation des stages afin de pouvoir signer les contrats plus tôt et les transmettre aux responsables de stage. L'une des difficultés actuelles est que les étudiant.e.x.s doivent choisir leurs stages sans avoir nécessairement suivi les cours-blocs, lesquels constituent pourtant une immersion clinique importante permettant de découvrir différentes disciplines.

Compte tenu de la lourdeur de l'organisation (notamment pour assurer une coordination adéquate avec les autres universités), il avait été décidé de restreindre les changements de stages aux seuls « cas de force majeure ». Par la suite, les options ont été partiellement rouvertes afin de permettre aux étudiant.e.x.s de modifier un ou deux stages. Un délai d'un mois avait été accordé pour effectuer ces changements ; passé ce délai, aucune modification ne serait plus possible. Des directives claires ont été rédigées et sont disponibles sur le site de l'École de Médecine.

Le Pr. Bart a envoyé un courriel aux étudiant.e.x.s pour préciser qu'aucun changement ne serait possible après le 18 novembre. En effet, chaque demande de modification engendre une charge de travail conséquente pour le bureau de l'enseignement. Le Pr. Hugli ayant exprimé le souhait de se délester de cette tâche, le Pr. Bart en assure actuellement l'intérim, dans l'attente de la nomination d'un.e remplaçant.e. C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Pr. Bart a envoyé ce courriel, qui a pu paraître sec et catégorique.

Il a par ailleurs été relevé que certain.e.x.s étudiant.e.x.s subissent des pressions de la part de certains services concernant leur avenir professionnel, notamment en lien avec la possibilité de réaliser un assistantat. Il aurait été affirmé, dans certains cas, qu'un assistantat ne serait pas envisageable sans avoir effectué un stage de 6e année dans le service concerné. Le Pr. Bart a souligné que ce type de pratique n'a pas lieu d'être ; si un service tient de tels propos, il convient de le contacter directement afin qu'il puisse intervenir.

L'École de Médecine aurait pu adopter un modèle similaire à celui de la Suisse alémanique, où les étudiant.e.x.s sont libres et responsables de trouver eux-mêmes leurs stages. Toutefois, ce modèle ne correspond pas aux valeurs d'équité et de justice de l'institution, dans la mesure où certain.e.x.s pourraient, par exemple, monopoliser des places grâce à des réseaux familiaux. Il est également rappelé que l'École de Médecine ne gère que les stages en Suisse romande et au Tessin.

M. Paul Jotterand a relevé que les étudiant.e.x.s de MMed2 n'avaient pas reçu le courriel mentionné. En effet, celui-ci avait été envoyé uniquement aux MMed3. M. Sofiane Da Campo a proposé de transmettre l'information aux trois années du master.

M. Nicolas Chatton a souligné que les étudiant.e.x.s ne remettaient pas en cause le système en tant que tel, mais plutôt le fait de devoir choisir leurs stages très tôt, avec un délai d'environ une année entre le choix et la validation effective. Le Dr. Sohrmann a précisé que ce délai correspondait aux exigences nécessaires à la validation des contrats. Le Pr. Bart a insisté sur le fait que les situations de chantage ne devraient pas exister et que les stages devraient avant tout permettre de tester des spécialités qui n'auraient pas été envisagées initialement.

M. Umut Tan Germeyan a rapporté que, la règle du délai d'un mois ayant été rendue plus flexible cette année, l'envoi récent du courriel du Pr. Bart a donné à certain.e.x.s étudiant.e.x.s le sentiment d'une injustice, dans la mesure où iels n'auront pas les mêmes possibilités de changement que d'autres. Le Pr. Bart a indiqué comprendre ce ressenti, mais a rappelé qu'il n'était pas possible de procéder autrement en raison de la charge de travail induite et du non-respect que cela représenterait vis-à-vis des directives établies.

M. Aurélien Gimmi a soulevé la question des stages 2027-2028, en lien avec le service militaire. Un certain nombre d'étudiant.e.x.s effectueront l'école d'officiers durant cette période, qui correspond à la première année où les dates ont été modifiées. Les stages débutent le 1er juin, tandis que l'école d'officiers commence le 7 juin. Il s'est interrogé sur le statut de cette semaine (notamment si elle serait décomptée des vacances). Le Pr. Bart a indiqué qu'il n'était pas possible de valider un stage d'une semaine, mais qu'il serait probablement envisageable de valider le stage du mois de juin dans son ensemble, même avec trois semaines d'armée, par analogie avec d'autres situations (par exemple une absence pour maladie de dix jours). Si cette situation est communiquée à l'École de Médecine, elle ne devrait a priori pas poser de problème.

Enfin, M. Umut Tan Germeyan a relayé plusieurs retours d'étudiant.e.x.s concernant l'inadéquation des formulaires d'évaluation pour certains types de stages, donnant parfois l'impression de cocher des cases sans réelle pertinence. Le Pr. Bart a rappelé que le formulaire se voulait le plus général possible, même s'il ne s'adapte pas parfaitement à certains domaines comme la recherche. Il a toutefois précisé qu'au-delà des items liés aux EPA, une évaluation qualitative détaillée rédigée par le responsable de stage est suffisante pour l'École de Médecine.

Le Dr. Takeuchi a demandé quelles disciplines étaient concernées. M. Umut Tan Germeyan a cité notamment la recherche, la radiologie, la psychiatrie et la pathologie. Selon le Dr. Takeuchi, créer un formulaire spécifique pour chaque discipline ne semble pas pertinent à ce stade ; en revanche, si un problème récurrent est identifié, il serait envisageable de développer quelques formulaires adaptés (par exemple pour la recherche). Il a également souligné qu'il n'était pas problématique de ne pas renseigner toutes les EPA, l'objectif principal étant d'obtenir une évaluation globale de la qualité du travail réalisé par l'étudiant.e.x.

4) **E-mail aux volées - *Ecole de Médecine et AEML***

Concernant l'e-mail qui sera envoyé aux volées, il a été précisé qu'aucune demande de modification n'avait été formulée avant la séance de la CCE. M. Paul Jotterand a demandé s'il convenait de citer explicitement les entreprises concernées. Selon le Dr. Sohrmann, cela ne paraît pas pertinent.

M. Sofiane Da Campo a interrogé la possibilité d'ajouter un « warning » sur le site de l'École de Médecine ainsi que sur celui de l'AEML. Le Dr. Sohrmann et Mme Ons Mhiri ont indiqué que cette option devrait être réalisable.

Lors de la Journée des gymnasiens, une communication a déjà été faite à ce sujet. Mme Divya Gaia Singaram a questionné la faisabilité d'ajouter un flyer dans la lettre de confirmation d'immatriculation. L'avis général de la CCE est que cette démarche interviendrait probablement trop tard, la majorité des personnes susceptibles d'intégrer ce type de programme ayant déjà pris leur décision à ce stade.

Il a également été relevé que certain.e.x.s professeur.e.x.s de gymnase feraient la promotion de plateformes telles que MedPrep auprès de leurs étudiant.e.x.s. Cette information a été

rapportée par Mme Marine Stoll (responsable de la formation à l'AEML), sur la base de son expérience personnelle lors de sa scolarité au gymnase d'Yverdon. M. Sofiane Da Campo a proposé de contacter les chef.fe.x.s de file de biologie et de chimie des gymnases vaudois afin de les sensibiliser à cette problématique. Le Pr. Bart a toutefois recommandé de privilégier un contact avec M. Lionel Eperon, Directeur général de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud, plutôt que de s'adresser individuellement à l'ensemble des chef.fe.x.s de file, cette dernière option étant jugée trop chronophage.

En conclusion, il a été décidé que l'e-mail serait envoyé en l'état et qu'il serait cosigné par l'AEML, l'École de Médecine ainsi que par les délégué.e.x.s des six volées.

5) Tour de table des délégué.e.x.s, par ordre croissant

Délégué.e.x.s BMed1 :

Sujet : Plusieurs changements de professeur.e.x.s ont eu lieu depuis l'année passée. À plusieurs reprises, certain.e.x.s enseignant.e.x.s n'ont mis leurs supports de cours (PowerPoint) à disposition qu'à la dernière minute, ce qui a pénalisé les étudiant.e.x.s souhaitant préparer les cours à l'avance.

Par ailleurs, un problème informatique est survenu, empêchant l'accès à la plateforme de dépôt des supports de cours (MyUnil). Dans ce contexte, même la personne responsable de MyUnil pour le BMed1 n'était plus en mesure d'accéder à la plateforme afin d'y déposer les fichiers de cours.

Réponse : Le Pr. Bart a souligné que le dépôt des supports de cours le jour même en réduit fortement l'utilité, les professeur.e.x.s étant pourtant incité.e.x.s à les mettre à disposition au moins 48 heures à l'avance. Il a indiqué avoir déjà pris contact avec le Pr. Cadas ainsi que le Pr. Puyal afin de trouver une solution, notamment en envisageant de confier la reprise de ces enseignements au Pr. Kielar.

Sujet : Sur la plateforme Moodle, il a été relevé que certain.e.x.s professeur.e.x.s n'ont toujours pas répondu à des questions posées par les étudiant.e.x.s il y a maintenant plusieurs semaines. Les délégué.e.x.s ont pris contact avec les enseignant.e.x.s concerné.e.x.s, certain.e.x.s ont indiqué qu'ils-elles allaient répondre dans les plus brefs délais, tandis que d'autres n'ont à ce jour donné aucun retour, malgré un délai d'environ un mois.

Réponse : Le Dr. Sohrmann va en contacter les personnes concernées.

Délégué.e.x.s BMed3 :

Sujet : Les délégué.e.x.s ont reçu plusieurs demandes de la part d'étudiant.e.x.s concernant un accès anticipé à la plateforme AMBOSS. Ces dernier.e.x.s estiment qu'un accès limité à la seule année de MMed3 intervient trop tard dans le cursus.

Réponse : Le Dr Sohrmann a souligné qu'AMBOSS est un outil de révision de la médecine au sens large et qu'il ne correspond pas directement aux contenus enseignés à Lausanne. Il estime dès lors que son utilisation est principalement pertinente dans le cadre de la préparation à l'examen fédéral. Par ailleurs, une extension de l'accès à d'autres volées engendrerait des coûts très élevés, estimés à environ 40'000 CHF par volée.

Paul se sauce avec son projet!!!

M. Jonas de la Jara soulignait que le principal problème aujourd'hui est le manque d'outil d'entraînement efficace pour les étudiant.e.x.s.

6) Divers

Aucun

18h40

La réunion est terminée